

Interpellation présentée par le député :
M. Roberto Broggin

Date de dépôt : 16 décembre 2010

Interpellation urgente écrite

Des voltigeurs à moto contre la farine et les oeufs des collégiens

Mesdames et
Messieurs les députés,

Lors du traditionnel cortège de collégiens pour célébrer l'Escalade, il est d'usage que les élèves de l'enseignement secondaire parcourent les rues de la cité et se retrouvent au parc des Bastions pour clore la manifestation. Des collégiens déguisés et bigarrés prennent part dans une humeur joyeuse à cette matinée.

Cette année, le vendredi 10 décembre a vu défiler des participants de divers collèges et écoles de commerce. Pour pimenter le cortège, les participants s'arment de bombes de crème à raser, d'œufs et de farine, ce qui crée un joyeux désordre et permet aux jeunes de se défouler quelque peu.

On a pu voir des coquilles d'œufs joncher le sol, des bus des TPG « tagués » à la crème à raser et aux très petites exactions. Il semble que cette année malheureusement une vitrine d'un commerce a été cassée, ce qui est regrettable.

Cette manifestation est encadrée par les forces de l'ordre. Mais qu'elle n'a pas été ma surprise de voir quatre motos noires de la gendarmerie genevoise arriver toutes sirènes hurlantes et chevauchées chacune par une paire de policiers cagoulés, casqués et armés de matraques tels les voltigeurs de sinistre mémoire.

La disproportion évidente entre l'engagement des forces de l'ordre, manifestement agressives, et une manifestation bon enfant ne peut que heurter. Le principe de proportionnalité n'est visiblement pas respecté dans ce cas-là. A se demander quand la police genevoise demandera un sous-marin nucléaire pour patrouiller dans la rade lors de sommets internationaux.

Ma question est la suivante :

Le Conseil d'Etat peut-il expliquer pour quelles raisons la police a procédé à cet engagement disproportionné lors de la manifestation des collégiens et qui en a donné l'ordre ?